

Fiche d'information Résistant

Photos

- [aaislhouette-70.png](#)

Genre

Homme

Nom

LEVASSEUR

Prénom

Robert Fernand

Nom et Prénom(s)

LEVASSEUR Robert Fernand

Chronologie

1942

Statut

- DIR

Zones d'action

Le Havre

Date de naissance

04/07/1919

Commune

Le Havre

Département / Pays

76

Lieu

Le Havre - 76

MPLF

- MPLF

Mort pour la France

15/09/1942 à Auschwitz

Parcours dans la résistance

Robert Fernand LEVASSEUR est né le 4 juillet 1919 au Havre. Il est célibataire et peintre de métier, domicilié 5 rue Lenner au Havre au moment de son arrestation. Membre du Parti communiste depuis 1936, il est syndiqué à la CGT.

Robert LEVASSEUR est arrêté comme otage le 24 février 1942, à la suite de l'attentat du 23 février, Place de l'Arsenal au Havre. Les Allemands opèrent immédiatement une rafle, notamment dans les cafés de la place. Annonce est faite que 30 otages seront fusillés si les coupables ne sont pas découverts (20 otages juifs et communistes internés à Compiègne seront fusillés). La rafle se poursuit le lendemain au Pont de La Barre en direction des milieux communistes et syndicalistes.

Robert LEVASSEUR est écroué à la prison de Rouen, puis transféré au camp allemand de Royallieu à Compiègne (Frontstalag 122) à la demande des autorités allemandes. Depuis ce camp, il va être déporté le 6 juillet 1942 à destination d'Auschwitz par le convoi dit des 45000. Après son enregistrement le 8 juillet, il passe la nuit au Block 13 (les 1170 déportés du convoi y sont entassés dans deux pièces). Le 9 juillet tous sont conduits à pied au camp annexe de Birkenau, situé à 4 km du camp principal. Le 13 juillet il est interrogé sur sa profession. Les spécialistes dont les SS ont besoin pour leurs ateliers sont sélectionnés et vont retourner à Auschwitz I, approximativement la moitié du convoi.

Robert LEVASSEUR meurt à Auschwitz le 15 octobre 1942 d'après le certificat de décès établi au camp d'Auschwitz et destiné à l'état civil de la municipalité d'Auschwitz (in Death Books from Auschwitz Tome 2 page 711). La mention «Mort en déportation» est apposée sur son acte de décès (Journal Officiel du 15 mars 1995). Il est déclaré « Mort pour la France » le 20 janvier 1948 et homologué comme déporté politique en 1954. Source : Claudine Cardon-Hamet.

Mémoire : Son nom est inscrit sur le monument commémoratif de la Résistance et de la Déportation du Havre.

[Claudine Cardon-Hamet](#)

[Dictionnaire des Victimes du nazisme en Normandie](#)

SHD Vincennes

Non référencé

SHD Caen

AC 21 P 477 055

Archives du collectif

AC 21 P 477 055 (D. Fouache)

Mise à jour

29/12/2020